

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 20 novembre 2001 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Réjean Gélinas
Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Denis Boulianne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Maurice Poudrier
Madame France Désaulniers	Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Marc Dumont	Madame Diane Samson

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Dominique Huard, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de messieurs Christian Beaumier, Raymond Blais, Paul St-Onge et madame Christiane Boisjoly tous parents d'élèves de l'école Notre-Dame-du-Mont-Carmel. De même sont présentes mesdames Michelle Guay et Nancy Jacob enseignantes à l'école secondaire Val-Mauricie et madame Sylvie Francoeur présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Paul, Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud. Deux autres personnes sont également arrivées pendant la séance.

Président

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, mesdames Sylvie Dupont-Simard et Dominique Huard sont assermentées à titre de commissaires représentantes du comité de parents.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 203 1101 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1101-08 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

5.2 Félicitations.

5.3 Sympathies.

5.4 Frais d'administration chargés aux services de garde.

12.1 Poste d'échantillonnage de la qualité de l'air à l'école Saint-Joseph.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 204 1101 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires tenue le 6 novembre 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance d'ajournement, inscrit sur le document 1101-09, soit adopté en apportant la correction suivante :

- Qu'à la résolution 180 1101, la date du 30 novembre 2001 inscrite au dernier alinéa soit remplacée par la date du 3 décembre 2001.

Adopté unanimement

En étant ensuite à la période de questions réservée à l'assistance, madame Nancy Jacob enseignante en 1^{re} secondaire à l'école secondaire Val-Mauricie indique que les budgets alloués l'an passé dans le cadre du plan de réussite étaient de l'ordre de 16,75 \$ par élève. Or cette année, ces budgets sont de 9,00 \$ par élève. Madame Jacob demande donc à la commission scolaire d'allouer des sommes additionnelles afin de leur permettre de réaliser des activités favorisant la réussite des élèves.

À ce sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne que des vérifications seront faites quant à la situation décrite et un suivi sera apporté à cette demande.

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs à la direction générale. Monsieur Jean-Pierre Hogue présente alors un rapport des demandes de commandites pour les mois de septembre et octobre 2001. Un dépôt de ce document est effectué.

Demandes de
commandites pour
septembre et
octobre 2001

RÉSOLUTION 205 1101 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le rapport des commandites pour les mois de septembre et octobre 2001, décrit sur le document 1101-10.

Adopté unanimement

Poursuivant, le directeur général fait état du dossier concernant la réorganisation administrative, phase II, secteur Shawinigan-Sud – Mont-Carmel. Monsieur Hogue soumet alors un échéancier dans lequel il est prévu que la direction générale présentera ses observations et ses recommandations lors d'un comité de travail qui aura lieu le 4 décembre prochain. De plus, il est prévu que le conseil des commissaires adoptera le plan de réorganisation à être soumis à la consultation lors de la séance du 11 décembre 2001. Finalement et en suivi des consultations, le conseil des commissaires adopterait la décision sur le plan de réorganisation scolaire applicable en 2002-2003 lors de la séance du 22 janvier 2002.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil des commissaires reçoit la recommandation du comité de révision formé pour analyser les demandes de révision présentées dans le cadre des articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique. Après avoir pris connaissance de cette recommandation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Décision –
Demande de
révision visant une
élève

RÉSOLUTION 206 1101 : CONSIDÉRANT, dans le cadre des articles 9 et suivants de la Loi sur l'instruction publique, que des parents ont présenté une demande de révision de décision quant à l'admissibilité de leur enfant à l'éducation préscolaire 4 ans ;

CONSIDÉRANT que cette décision vise l'élève identifiée au document numéro 1101-11;

CONSIDÉRANT que l'article 12 du régime pédagogique prévoit l'admission de l'élève de 4 ans vivant en milieu économiquement faible ;

CONSIDÉRANT que l'annexe I du régime pédagogique limite la définition de l'élève vivant en milieu économiquement faible à celui qui réside dans un territoire identifié en 1996-1997 ;

CONSIDÉRANT que l'élève ne réside pas dans le territoire visé par l'annexe I ;

CONSIDÉRANT que l'article 12 du régime pédagogique prévoit que l'exception pour l'élève handicapé s'applique au sens de l'annexe 1 ;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que l'annexe I du régime pédagogique définit les conditions pour être déclaré un élève handicapé ;

CONSIDÉRANT qu'il n'a pas été démontré que l'élève était handicapée au sens de l'annexe I ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité formé à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que le conseil des commissaires confirme la décision prise dans le cas de l'élève concernée.

Adopté unanimement

Consécutivement, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet une recommandation quant à un changement d'affectation d'une direction d'école afin de combler le poste laissé vacant à l'école secondaire Paul-Le Jeune par suite de l'engagement de monsieur Daniel Bussière au poste de directeur des Services de l'enseignement aux adultes. La résolution ci-après décrite est alors adoptée.

Nomination de monsieur Claude Leclerc à la direction de l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite

RÉSOLUTION 207 1101 : CONSIDÉRANT par suite de la nomination de monsieur Daniel Bussière à la direction des Services de l'enseignement aux adultes que le poste de directeur de l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite est vacant;

CONSIDÉRANT, par suite, que la direction générale a demandé aux directions d'école intéressées de faire part de leur intérêt pour ce poste;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis sa recommandation quant au comblement du poste ici concerné;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que monsieur Claude Leclerc soit nommé directeur de l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite;

QUE ce changement d'affectation soit effectif à compter du 3 décembre 2001;

QU'il demeure entendu que monsieur Leclerc assumera également, sur une base temporaire, la transition à la direction des écoles Saint-André et Saint-Georges de Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Le directeur général informe après cela les commissaires de la nomination de monsieur Alain St-Onge au poste de direction adjointe à l'école secondaire Val-Mauricie. Monsieur Hogue rappelle qu'il s'agit d'un poste à statut temporaire compte tenu qu'il s'agit du comblement d'un poste suite à l'autorisation d'un congé sans traitement au titulaire de ce poste. Les membres du conseil des commissaires expriment leur accord quant à cette nomination temporaire.

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, il est procédé à la désignation des membres du comité exécutif.

Nomination des
membres du
comité exécutif

RÉSOLUTION 208 1101 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires

instue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire, et des commissaires représentantes du comité de parents;

CONSIDÉRANT également que le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit institué un comité exécutif composé des membres suivants :

- Monsieur Jean-Yves Laforest, président
- Madame Carole Boisclair, commissaire
- Madame Danielle Bolduc, commissaire
- Monsieur Mario Champagne, commissaire
- Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
- Madame Johanne Harvey, commissaire
- Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
- Les deux commissaires représentantes du comité de parents;

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit d'une année, avec expiration le troisième dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Des résolutions de félicitations et de condoléances sont ensuite successivement adoptées.

Félicitations –
Salon de la
formation
professionnelle
tenu du 8 au 11
novembre 2001

RÉSOLUTION 209 1101 :

CONSIDÉRANT que le premier Salon de la formation professionnelle tenu du 8 au 11 novembre 2001 à la bâtisse industrielle, de Trois-Rivières, et ce, en concertation avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, s'est avéré être un grand succès;

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées au personnel de la commission scolaire dont l'implication au projet a permis de faire en sorte que cet événement soit une réussite.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 210 1101 :

est récemment décédé ;

CONSIDÉRANT que monsieur Marcello Piccinin, époux de madame Lise Prévost qui fut animatrice de pastorale,

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Lise Prévost et à sa famille.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, la commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Dupont-Simard demande des informations concernant les frais d'administration chargés aux services de garde. Sur invitation du directeur général, monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires, explique alors que les frais d'administration sont chargés afin de compenser les coûts afférents à l'utilisation des bâtiments ainsi qu'aux ressources humaines dont un pourcentage est dédié pour l'absentéisme.

Par la suite, la directrice des Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers présente aux commissaires le résultat des travaux du comité de travail formé pour la réalisation du bulletin type de la commission scolaire et de son guide d'accompagnement. Au terme de cette présentation, monsieur le président Jean-Yves Laforest souligne l'excellent travail des membres du comité et il est procédé au dépôt de ce document.

Dépôt du bulletin
préscolaire et
primaire du guide
d'accompagne-
ment du bulletin
type

RÉSOLUTION 211 1101 :

préscolaire et primaire ainsi qu'au guide d'accompagnement du bulletin type.

Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1101-12 relatif au bulletin

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, le directeur de ces services monsieur Pierre Larose fait initialement état de la situation dans le dossier de la surveillance d'élèves au secondaire.

Monsieur Larose présente ensuite un document de travail portant sur l'approche orientante. Monsieur Larose précise que ce document découle des travaux d'un comité mis sur pied afin d'établir les grands axes des orientations de la commission scolaire en ce qui a trait à une approche intégrée en information et orientation scolaire et professionnelle. Il est aussi souligné que ce document de travail sera soumis à la consultation auprès des directions d'écoles. Au terme de cette présentation de monsieur Larose, il est procédé au dépôt du document.

Président

Document relatif à l'approche orientante à l'école

RÉSOLUTION 212 1101 :

orientante à l'école.

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déposé le document 1101-13 relatif à l'approche

Adopté unanimement

Monsieur Pierre Larose complète l'article 7 de l'ordre du jour en informant les commissaires sur la déclaration de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (E.H.D.A.A.) tant au préscolaire-primaire qu'au secondaire. Un dépôt du document est effectué.

Document relatif à la déclaration de la clientèle E.H.D.A.A.

RÉSOLUTION 213 1101 :

de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 1101-14 relatif à la déclaration

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Sur recommandation du directeur de ces services, monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Engagements

RÉSOLUTION 214 1101 :

doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la commission scolaire

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Julie Hamel, enseignante, poste régulier, champ 6, à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, et ce, à compter du 29 octobre 2001;
- Nathalie Fournier, enseignante, poste régulier, champ 1 E.H.D.A.A., à l'école secondaire Des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 12 novembre 2001;
- Caroline Cossette, orthopédagogue, poste de 25 heures/semaine à l'école secondaire Des Chutes de Shawinigan, et ce, à compter du 23 août 2001;

Président

Secrétaire

- Stéphanie Lefebvre, orthopédagogue, poste de 25 heures/semaine aux écoles Sainte-Élisabeth et Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, et ce, à compter du 23 août 2001;
- Isabelle Parke, psychoéducatrice, poste de 14 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère, et ce, à compter du 20 novembre;
- Isabelle Gagnon, éducatrice en service de garde, poste de 18 heures/semaine à l'école Saint-André de Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 20 novembre 2001;
- Marie-France Gervais, éducatrice en service de garde, poste de 18 heures/semaine à l'école Saint-Georges de Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 20 novembre 2001;
- Nancy Ricard, éducatrice en service de garde, poste de 16 heures/semaine à l'école Saint-Jean-Bosco de Grand-Mère, et ce, à compter du 20 novembre 2001.

Adopté unanimement

Démissions pour
fin de retraite

RÉSOLUTION 215 1101 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel enseignant ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit acceptée la démission des membres du personnel enseignant, laquelle est effective au 30 juin 2001 :

- Renée Henry-Tessier, école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables;
- Yvon Roberge, école Immaculée-Conception de Shawinigan.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 216 1101 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel professionnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit acceptée la démission des membres du personnel suivant :

- Marie-Claude Lesage, conseillère en orientation à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, laquelle est effective à compter du 9 novembre 2001;
- Isabelle Parke, psychoéducatrice à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, laquelle est effective à compter du 20 novembre 2001.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 217 1101 :

CONSIDÉRANT que madame Nancy Cadotte, enseignante à l'école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain, demande un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2005-2006, dans un plan de 5 ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE d'accorder à madame Nancy Cadotte ce congé sabbatique à traitement différé conformément à la convention collective.

Adopté unanimement

Modification de la
résolution
515 0600

RÉSOLUTION 218 1101 : CONSIDÉRANT que madame Marie-Josée Richard, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, a demandé un congé sabbatique à traitement différé dans un plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2003, lequel fut autorisé par la résolution 515 0600;

CONSIDÉRANT que madame Marie-Josée Richard a présenté une demande visant à annuler le congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents madame Dominique Huard PROPOSE d'abroger la résolution 515 0600 relative au congé sabbatique à traitement différé autorisé à madame Marie-Josée Richard, le tout conformément à la convention collective la concernant.

Adopté unanimement

Retraites
progressives

RÉSOLUTION 219 1101 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie demandent de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à une personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40% de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accepter ces demandes de retraite progressive aux personnes suivantes :

- Monsieur René Vallée, enseignant à l'école Masson de Sainte-Thècle, dans un plan de 2 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001;
- Madame Denise Marineau-Tourigny, agente de bureau classe I au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, dans un plan d'un an entrant en vigueur le 5 novembre 2001.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement

RÉSOLUTION 220 1101 : CONSIDÉRANT que monsieur Réjean Beaulieu, enseignant au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, demande un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accorder à monsieur Réjean Beaulieu un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 conformément à la convention collective le concernant.

Adopté unanimement

Résolution
200 1100
rescindée

RÉSOLUTION 221 1101 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 200 1100, que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à la nomination de monsieur Denis Émond, directeur des Services des ressources humaines pour agir à titre de porte-parole de la commission scolaire dans le cadre des négociations locales avec les syndicats représentant le personnel syndiqué;

CONSIDÉRANT, par suite d'une réorganisation administrative, que monsieur Bertrand Rodrigue est le directeur des Services des ressources humaines;

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu de rescinder la résolution précitée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que la résolution 200 1100 adoptée par le conseil des commissaires en date du 14 novembre 2000 soit rescindée;

QUE, par ailleurs, monsieur Bertrand Rodrigue, directeur des Services des ressources humaines soit le porte-parole de la commission scolaire dans le cadre des négociations locales avec les syndicats représentant le personnel syndiqué;

QUE, de plus, monsieur Bertrand Rodrigue soit habilité à négocier et à parapher des textes en cours de négociation pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet une recommandation afin d'accepter de louer des espaces permettant l'installation d'une station d'échantillonnage de l'air dans la cour de l'école Saint-Joseph à Shawinigan. Après avoir reçu les explications de monsieur Trépanier, il est donné suite à cette recommandation.

Station
d'échantillonnage
de la qualité de
l'air à l'école
Saint-Joseph de
Shawinigan

RÉSOLUTION 222 1101 : CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Environnement d'installer une station d'échantillonnage de la qualité de l'air d'une dimension de 8 ½ X 11 pieds sur une parcelle de terrain de 14 X 16 pieds, dans la cour de l'école Saint-Joseph à Shawinigan;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement s'engage à verser une compensation de 500 \$ par année;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement prendra à sa charge, l'ensemble des coûts d'aménagement, de fonctionnement et d'exploitation de la station;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prendra effet à la date de sa signature et se terminera le 31 mars 2006;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte de louer les espaces nécessaires à l'installation d'une station d'échantillonnage de l'air dans la cour de l'école Saint-Joseph à Shawinigan;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire, tout document relatif à cette location.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procède au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 223 1101 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 14 et 20 novembre 2001, décrit sur le document 1101-15.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, une résolution de modification de l'ordre du jour est adoptée.

Modification de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 224 1101 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par l'ajout des sujets suivants :

16.1 Comité de main-d'œuvre.

16.2 Question relative au transport scolaire.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire Mario Champagne fait état de sa participation à un comité de main-d'œuvre mis sur pied à La Tuque. Il est alors mentionné la formation d'une table de recrutement et d'un comité d'accueil par les intervenants du milieu latuquois. Sur ce sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue souligne l'intérêt de la commission scolaire à être membre de la table de recrutement et précise qu'aucune approche n'a été faite auprès de la commission scolaire quant au comité d'accueil.

Président

Secrétaire

Sur un autre sujet, madame la commissaire Johanne Harvey demande à ce que des vérifications soient faites pour connaître la distance maximale parcourue par un autobus scolaire ainsi que la durée maximale de présence des élèves dans un autobus scolaire.

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 225 1101 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 55, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 226 1101 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 227 1101 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 50, il est successivement procédé à la réouverture au public et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 228 1101 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 229 1101 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire

Président

Secrétaire